

Garantie FR

La période de garantie est de 2 ans à compter de la date d'achat par le client final.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages résultant d'accidents, d'une utilisation non conforme, de l'usure normale, d'un incendie, de bords coupants (tel que des crampons, skis, snowboard, rocher, etc), la décoloration liée à une exposition prolongée aux rayons du soleil, la mauvaise utilisation, le montage incorrect, le non-respect des procédures d'entretien et de maintenance recommandées, la maintenance ou les réparations incorrectes ou mal effectuées par une personne autre qu'un revendeur Alpride agréé, l'utilisation de pièces ou de dispositifs non conformes au produit et la modification du produit.

Si votre produit, que vous avez acheté auprès d'un revendeur d'articles de sport agréé ou directement chez nous, présente toutefois un défaut matériel ou de fabrication, nous le réparons ou l'échangeons gratuitement, dans le délai de 2 ans.

La décision d'effectuer une réparation, un échange ou un remboursement du prix d'achat d'un produit revient à Alpride SA. Afin de clarifier toute réclamation au titre de la garantie, nous vous demandons d'amener le produit propre ainsi que la facture d'achat à votre revendeur spécialisé. Si vous avez effectué l'achat sur la boutique en ligne Alpride, merci de nous contacter par e-mail à l'adresse info@alpride.com, de décrire le défaut et de joindre des photos détaillées du produit ainsi qu'une copie de la facture.

Tous les produits sont livrés avec un manuel, veuillez suivre attentivement les instructions qui y figurent.